

Fiche de poste de directeur général ou directrice générale de l'énergie et du climat

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère des transports

1. Cadre général

La DGEC agit pour permettre à tous d'accéder à une énergie abordable, souveraine et décarbonée ; elle œuvre pour une mobilité durable et sûre, une meilleure qualité de l'air et l'accès aux ressources minérales ; elle contribue à la protection des citoyens face aux crises énergétiques et climatiques

Elle s'appuie sur des directions d'administration centrale, un service à compétence nationale et des services déconcentrés, totalisant un effectif de près de 320 ETPT en 2025.

2. Descriptif de la direction générale et de ses missions principales

La direction générale de l'énergie et du climat a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique relative à l'énergie, aux ressources énergétiques et minérales, ainsi qu'à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique.

Elle veille à la sécurité d'approvisionnement en produits et matières premières énergétiques et à la bonne exécution des missions de service public dans le domaine de l'énergie.

Elle coordonne, en concertation avec les associations, les partenaires économiques et sociaux, et avec l'appui de l'ensemble des ministères concernés, la préparation et la réalisation du programme français de prévention et d'adaptation en matière de changement climatique.

La direction générale de l'énergie et du climat comprend, outre une sous-direction des affaires générales et de la synthèse :

- la direction de l'énergie ;
- la direction du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air.

Elle exerce la tutelle, pour le compte du ministre chargé de l'énergie :

- de l'IFP Energies nouvelles (IFPEN) ;
- du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ;
- de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) ;
- de l'Agence de la transition écologique (Ademe)

et la représentation du commissaire du Gouvernement dans les entreprises publiques du secteur (EDF, Engie, Orano, gestionnaires de réseaux, etc.).

Elle exerce la tutelle, pour le compte du ministre chargé des mines :

- de l'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (ANGDM) ;
- de la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale des mines ;
- du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

3. Enjeux et dossiers principaux du poste

Le directeur général ou la directrice générale conduit son action en lien avec les ministres et leur cabinet.

Il ou elle est responsable des programmes budgétaires 174 (Énergie, climat et après-mines) et 345 (Service public de l'énergie), ainsi que du CAS FACé (électrification rurale), pour un total d'environ 11 Md€ en 2025.

Parmi les enjeux du directeur général ou la directrice générale figurent :

- L'élaboration et la mise en œuvre des plans qui constituent la stratégie française pour l'énergie et le climat (programmation pluriannuelle de l'énergie, stratégie nationale bas carbone, plan national d'adaptation au changement climatique) ;
- L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'électrification ;
- La conduite d'une réforme des soutiens publics aux énergies décarbonées et du régime de l'hydroélectricité ;
- Le renforcement de la sécurisation de l'approvisionnement en matières premières stratégiques ;
- Le pilotage du dispositif des certificats d'économie d'énergie ;
- La contribution aux négociations européennes sur les textes dans le domaine de l'énergie, du climat et des véhicules terrestres ;
- La consolidation de la politique en faveur de la qualité de l'air ;
- La poursuite de plusieurs actions en faveur de la sécurité des véhicules.

4. Compétences requises

Il est attendu du candidat ou de la candidate :

- une très bonne connaissance des politiques portées par la direction générale et des capacités à en appréhender l'ensemble des dimensions (technique, juridique, financière, opérationnelle et politique) et à faire le lien permanent entre ces dimensions ;
- une maîtrise des outils de politique publique (conception et mise en œuvre de dispositifs de soutien public, outils budgétaires et fiscaux, élaboration de lois et règlements, exercice de la tutelle des établissements publics et entreprises, régulation économique, communication...);
- une expérience approfondie du travail en administration centrale, en inter-directions et avec les cabinets ministériels, de l'animation des services déconcentrés, de la tutelle des établissements publics et des négociations européennes ;
- une expérience réussie de management à fort niveau d'encadrement supérieur ;
- une capacité de dialogue et de négociation avec des partenaires nombreux et de haut niveau ;
- une capacité à appréhender des dossiers complexes et sensibles, à dimension technique et enjeux politiques ;
- une forte réactivité, dans un contexte en évolution, et une très grande disponibilité ;
- un goût pour l'innovation et les réflexions stratégiques ;
- une expérience de la gestion et de la communication de crise.

5. Contacts et candidatures :

Dépôt des candidatures jusqu'au 8 avril 2026 inclus

Lettre de motivation, CV détaillé (2 pages maximum) à envoyer uniquement à :

Laurent TAPADINHAS, délégué ministériel à l'encadrement supérieur

- Adresse électronique : laurent.tapadinhas@developpement-durable.gouv.fr